

PAR COURRIEL

Québec, le 24 juillet 2026



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2026-2027.104

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande faite en application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »), reçue le 26 juin 2026, laquelle est ainsi libellée :

« Obtention des données épidémiologiques sur Salmonella Enteritidis (SE) dans la population québécoise. [...]

Plus précisément, je cherche à obtenir :

1. Les données d'incidence de Salmonella Enteritidis dans la population québécoise, de 1997 à aujourd'hui;
2. La répartition (en %) des sources suspectées ou confirmées pour les cas rapportés (ex. : œufs, volaille, autre), lorsque disponible.
3. La confirmation qu'aucune éclosion de SE attribuable à la consommation d'œufs de consommation n'a été recensée au Québec depuis 1997 (sauf en 2004 lors d'une éclosion observée dans 4 pondoires au Québec suite à une contamination croisée de la filière chair).

Ces données permettront de documenter scientifiquement l'impact du programme québécois de prévention et de situer les résultats observés dans un contexte de santé publique. » (*sic*).

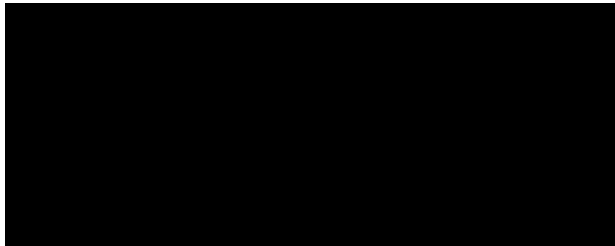
... 2

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant au libellé de votre requête.

Veuillez noter que l'avis de recours, comme prévu à l'article 51 de la Loi, est joint à la présente décision

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information



Julien Sirois

p. j. 2